

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 14 janvier 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

#### LA LOI DE 1973 SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES

ATTRIBUTION DE TEMPS POUR L'ÉTUDE DU PROJET DE LOI C-70  
AUX ÉTAPES DU RAPPORT ET DE LA 3<sup>E</sup> LECTURE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 19 décembre, de la motion de M. Epp, au nom du ministre de l'Agriculture:

Que, relativement au projet de loi C-70, Loi modifiant la Loi de 1973 sur les allocations familiales, une séance soit attribuée pour l'étude à l'étape du rapport et une séance supplémentaire soit attribuée à l'étude de l'étape de la troisième lecture; et

Que, quinze minutes avant l'expiration du temps prévu pour les affaires émanant du gouvernement au cours de ces séances, toute délibération dont la Chambre est alors saisie soit interrompue, s'il y a lieu, aux fins de cet ordre et, par la suite, toute question nécessaire pour disposer de ladite étape soit mise aux voix immédiatement et successivement, sans plus amples débats ni amendement.

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, puisque mon intervention, importante et fort à propos, a été brusquement interrompue avant le congé de Noël, je vais donc maintenant récapituler. Nous voici en 1986, à l'aube d'une nouvelle année qui devrait permettre aux conservateurs de faire table rase, de tourner la page pour recommencer à neuf.

**Mme Mailly:** Vous vous écarterez du sujet, John.

**M. Rodriguez:** Selon le dernier sondage Gallup, les conservateurs sont en chute libre.

**M. Nunziata:** Et les libéraux remontent.

**M. Rodriguez:** Ils feraient bien de se trouver de nouveaux dirigeants. Alors que les taux d'intérêt sont à la hausse, les conservateurs, qui perdent du terrain, voudront sans doute commencer l'année du bon pied en prenant une résolution qui plaira certainement à divers ministres, celle de retirer le projet de loi C-70. Qu'ils le retirent.

**Des voix:** Bravo!

**M. Rodriguez:** Voici ce que je voudrais demander à la Chambre: Que tous ceux qui sont en faveur de retirer le projet de loi veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. Rodriguez:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. Rodriguez:** A mon avis, monsieur le Président, les oui l'emportent.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Rodriguez:** Depuis notre ajournement pour le congé de Noël, des milliers de Canadiens se sont carrément prononcés, en signant des pétitions, contre la désindexation partielle des allocations familiales. N'oublions pas non plus que ce sont les libéraux de l'ancien gouvernement qui, les premiers, ont songé à la désindexation. Ce sont eux qui nous ont mis sur cette mauvaise pente.

**M. Frith:** Voilà que vous déraillez.

**M. Rodriguez:** Les libéraux vont se mettre à tiquer, bien sûr, mais il faut que les Canadiens sachent que les conservateurs ne sont pas les uniques responsables. Le germe de leurs idées remonte au mandat de quatre ans du gouvernement précédent.

**Mme Mailly:** Merci, John.

**M. Rodriguez:** Cela ne s'oublie pas et c'est pourquoi, à mesure que la popularité des conservateurs baisse, celle des libéraux devrait en faire autant.

**M. Gauthier:** Mais ce n'est pas ce qui se passe et c'est la vôtre qui tombe.

**M. Rodriguez:** Que faisons-nous avec cette désindexation partielle, monsieur le Président? Nous nous en prenons aux enfants. Les conservateurs ont fini par s'apercevoir qu'ils ne pouvaient pas désindexer les pensions de vieillesse, alors pourquoi ne voient-ils pas qu'ils ne devraient pas désindexer les allocations familiales?

**M. Hnatyshyn:** Parce que Bob Rae le dit.

**M. Rodriguez:** Parce que le ministre a déjà fait imprimer les chèques et qu'ils donnent un cent de moins par enfant et par jour. Regardez le brave père Noël, là-bas, avec ses cheveux blancs, monsieur le Président: il enlève un cent par jour à chaque enfant. Je ne désigne pas le leader à la Chambre, monsieur le Président, mais bien le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp). Le gouvernement disait que si l'économie s'améliorait il rétablirait l'indexation intégrale. A entendre le gouvernement, on aurait pu croire que l'économie s'était améliorée. Il vient de proposer un impôt minimal et il devrait faire preuve de justice et d'équité vis-à-vis des Canadiens, en rétablissant l'indexation intégrale des allocations familiales.

Dans les dernières secondes qui me restent, j'ai une autre chose à dire et c'est que l'article sur les enfants disparus est dangereux, confus et exagérément complexe. J'estime que, pour cette seule raison, le ministre devrait retirer ce projet de loi une fois pour toutes.